

36ème Triathlon de Dijon

Samedi 28 mai 2022

Distance M (1,5km-40kms-10kms) - Départs à partir de 9h15

Challenge Entreprises et relais S (0,500km-24kms-5kms) - Départ à 13h00

Distance S (0,750kms - 24kms - 5kms) - Départs à partir de 15h30

Dimanche 29 mai 2022

Half (individuel et en relais) - 1.9km - 90kms - 20kms
Départs à partir de 9h30

Triathlons Jeunes (vélo de course ou VTT)

- Jeunes 8ans-11 ans (2011 à 2016)
 - ✓ Départ à 10h20 100m - 2000 m - 1000 m
- Jeunes 12 ans-13 ans (2009 et 2010)
 - ✓ Départ à 10h45 200m - 4000m - 1500m
- Jeunes 14 ans-15 ans (2007 et 2008)
 - ✓ Départ à 11h20 300m - 6000m - 2000m

Tout courrier est à adresser à :

Dijon Triathlon - Dominique Milou / 5 rue des Champs Moreaux - 21121 Daix

Courriel : dominique.milou@gmail.com - Tél : 06.61.79.66.66

Site épreuve : <https://www.dijon-triathlon.fr>

Inscriptions sur internet pour toutes les épreuves :

<http://www.njuko.net/dijon2022> (à compter du 15 octobre) ou par courrier à Dominique Milou, 5 rue des Champs Moreaux 21121 Daix (à compter du 15 novembre)

Les résultats des courses seront disponibles sur le site du club le soir des épreuves

© Bear creative.

28 & 29 MAI 2022

TRIATHLON DE DIJON

36^e édition



Samedi
M - Challenge entreprise - S
9h15 13h 15h30

Dimanche
Half - Jeunes
9h30 10h20



f www.dijontriathlon.fr Instagram



Dossier d'Inscription

La réglementation en vigueur

- * Le règlement applicable est celui de la F.F.TRI (cahier des charges F.F.TRI).
- * L'organisation prendra toutes les mesures de sécurité tant en course que dans le parc à vélo. Nous rappelons à tous que la prudence doit toujours être de mise. La circulation routière n'est pas interdite et **vous êtes tenus de respecter le code de la route**. "En cas d'accident dû au non respect du code, le concurrent engage seul sa responsabilité" (article 12.6.6 du règlement de la F.F.TRI). Nous demanderons aux arbitres d'être extrêmement vigilants et de sanctionner les concurrents qui couperaient les virages ou qui rouleraient à gauche.
- * Dans le parc à vélo, toutes les mesures de protection du matériel des concurrents seront prises; il sera totalement interdit de passer du matériel par dessus les barrières. Toutes les entrées et sorties devront se faire par un accès unique. Pour sortir du parc à vélo, les concurrents devront présenter leur matériel.
- * La sécurité normale étant ainsi assurée, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel (vélos, casques, combinaisons, compteurs,)

* Des temps limites seront appliqués :

- * **pour l'épreuve half : sortie du parc à vélo en 1h00; fin du vélo en 4h55 de course et fin du 1er tour à pied en 5h50.**
 - * **pour l'épreuve M, sortie du parc à vélo en 50', fin du vélo en 2h25'**
- Au-delà, les dossards seront enlevés**

- * Une zone de pénalité de 4' sera mise en place pour l'half, de 2' sur le M et de 1' sur le S
- * L'utilisation d'une ceinture pour le dossard est autorisée (si 1 seul dossard, il se met devant : courses avenir et sprint)
- * Les membres d'un même club seront regroupés dans le parc à vélo pour toutes les inscriptions reçues avant le 22 mai.
- * **Le droit à l'image** : votre participation à l'une des épreuves équivaut à votre acceptation pour l'utilisation par les organisateurs du triathlon de Dijon, ainsi que de leurs ayants droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître. Vous acceptez que ces images soient utilisées sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.
- * Dans le parc à vélo, **seules les affaires de course** seront autorisées aux emplacements des triathlètes et seuls seront admis, en dehors des triathlètes, uniquement les personnes munies du laissez passer officiel de l'épreuve.

* **L'épreuve ayant reçu le label "Triathlon Durable"**, l'athlète devra prendre toutes les dispositions afin de ne pas dégrader l'environnement dans lequel il évolue. A ce titre, tout abandon de matériel (bidon, tenue, lunettes, ..), de déchets et emballages divers hors des zones de propreté prévues par l'organisateur (avant et après chaque ravitaillement vélo et après chaque ravitaillement course à pied) est interdit et sera sanctionné : si l'athlète peut se remettre en conformité, la sanction sera un carton jaune "stop & go"; si l'athlète ne peut pas ou ne veut pas se remettre en conformité, la sanction sera un carton rouge synonyme de disqualification.

- * **Pour le relais**, les relais se feront dans le parc à vélo à l'emplacement numéroté. Le nageur donne le relais au cycliste qui lui-même le donnera au coureur. Transmission entre chaque relais par la puce informatique.

Les catégories d'âges (à reporter sur le bulletin d'inscription)

Poussins + mini	2013 à 2016	Cadets	2005 et 2006
Pupilles	2011 et 2012	Juniors	2003 et 2004
Benjamins	2009 et 2010	Seniors	1983 à 2002
Minimes	2007 et 2008	Vétérans	1982 à 1930

M participation limitée à **300** concurrents

Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir : 1 chèque de 60€ (40€+20€ d'assurance compétition) à l'ordre de Dijon Triathlon, 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins de 1 an et 1 autorisation parentale pour les mineurs + 3€ à compter du 15 mars

Pour les licenciés compétition FFTRI : 1 chèque de 40€ libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence FFTRI 2022. Tarif de 43€ à compter du 15 mars.

Challenge Entreprises et Relais S : 54€ pour l'équipe + 2€ par non licencié FFTRI + CM ou licence compétition fftri 2022

S = participation limitée à **400** concurrents

Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir : 1 chèque de 33 € (28 € + 5 € d'assurance compétition) à l'ordre de Dijon Triathlon, 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins de 1 an et 1 autorisation parentale pour les mineurs + 2€ à compter du 1^{er} avril

Pour les licenciés compétition FFTRI : 1 chèque de 28 € libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence FFTRI 2022. Tarif de 30€ à compter du 1^{er} avril

Courses jeunes : Poussins et Pupilles – Benjamins – Minimes

Participation limitée à **50** concurrents par épreuve

Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir : 1 chèque de 10 € (8€ + 2€ d'assurance compétition) à l'ordre de Dijon Triathlon, 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins d'1 an (uniquement pour les non licencié) et 1 autorisation parentale.

Pour les licenciés compétition FFTRI : 1 chèque de 8 € libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence FFTRI 2022

Half individuel participation limitée à **500** concurrents

Pour les licenciés compétition FFTRI : 1 chèque de **80 €** libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence 2022. Tarif à **85€** à compter du **1^{er} février** et **95€ à compter du 1^{er} avril**.

Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir, possibilité de participer à l'épreuve en rajoutant à l'inscription le coût du pass compétition, soit + 40 euros.

Half en relais (à 2 ou 3 concurrents) : 1 chèque de **108 €** pour l'équipe et la photocopie des licences FFTRI 2022. - (+2€ par non licencié FFTRI et licenciés loisir)

Toute inscription faite le jour des courses (sauf courses jeunes) sera majorée de 5€

Bulletin d'Inscription Collectif

Half individuel M S Jeunes

(Cochez l'épreuve concernée)

NOM du club :

Adresse mail du club :

Noms Prénoms	Nat.	Sexe	Date naissance	Cat.	Numéros de licence FFTRI
Adresse mail					
Adresse mail					
Adresse mail					
Adresse mail					
Adresse mail					
Adresse mail					
Adresse mail					

Bulletin d'Inscription Individuel

Half individuel M S Jeunes

Nom : Prénom :

Né(e) le : Téléphone (obligatoire)

N° de licence FFTRI 2022 (pour les licenciés) :

Nom du club (pour les licenciés) :

Adresse mail (pour confirmation d'inscription, infos et résultats)
- A écrire très lisiblement

.....
Je soussigné, certifie avoir pris connaissance des
règlements de la FFTRI et de l'organisation, et accepte de m'y conformer.

Fait à, le 2022

Signature (lu et approuvé)

Bulletin d'inscription Half en relais (2 ou 3 concurrents)

Nom de l'équipe :

Nom et prénom du nageur

Date naissance :

N° licence si licencié FFTRI :

Mail :

Nom et prénom du cycliste :

Date de naissance :

N° de licence si licencié FFTRI :

Mail :

Nom et prénom du coureur :

Date de naissance :

N° de licence si licencié FFTRI :

Mail :

Retrait des dossards sur le site de l'épreuve au lac KIR

- Le vendredi 27 mai de 17 heures à 19 heures toutes épreuves
- Le samedi 28 mai
 - de 7h45 à 9h00 pour le M
 - de 9h30 à 12h15 pour le Challenge entreprises et le relais S
 - de 9h30 à 15h00 pour le S
 - de 9h30 à 18h30 pour l'half et les jeunes
- le dimanche 29 mai de 7h30 à 9h00 pour l'half et de 8h30 à 10h00 pour les jeunes

Hébergement

* **Hôtel au Montchapet** : 26 rue Jacques Cellier, 21000 Dijon (03.80.53.95.00– Fax : 03.80.58.26.87). E-mail : montchapet@aol.com et site de l'hôtel : www.hotel-montchapet.com. **10 % de remise** si vous dites que vous venez pour le triathlon de Dijon et réservation en direct

Horaires : attention, le parc à vélo sera fermé impérativement 1/4 heure avant le départ de chaque course

	Briefing	Départ	Arrivée du 1 ^{er}	Arrivée du dernier	Remise des récompenses
SAMEDI					
M	8h55	9h15	11h10	12h35	12h20
Challenge et relais S	12h30	13h00	14h00	15h07	14h45
S	15h00	15h30	16h40	18h30	17h45
DIMANCHE					
Half	9h10	9h30	13h35	17h00	16h30
Minimes	10h00	10h25	10h53	11h09	12h30
Benjamins	10h00	11h10	11h27	11h44	
Poussins/Pupilles	10h00	11h50	12h02	12h10	

Conditions de remboursement

Conscient que la participation à un triathlon half est conditionnée à un entraînement qui peut être long et intensif, le Comité d'Organisation accepte les demandes d'annulation sans aucun justificatif médical. Toutefois, des frais de dossiers d'un montant de 15€ pour l'half, de 10€ pour le M et de 5€ pour le S seront déduits. Les demandes devront être transmises par courriel. Le remboursement s'effectuera au fur et à mesure des demandes. A partir du 20 mai 2022, aucune demande de remboursement ne sera prise en compte.

Les récompenses

- M** au scratch, 400€, 200€ et 100€ pour les 3 premiers hommes et femmes.
1 magnum aux 1ers vétérans homme et femme.
- Challenge entreprises et relais S** : une coupe, 3 bouteilles à la 1^{ère} équipe hommes, féminines et mixte ; Les 2^o et 3^o de chacune de ces catégories recevront une médaille.
- S** : Seront récompensés par une coupe les 1ers (hommes et femmes) des catégories suivantes : cadet, junior, senior et vétéran. Les 2^o et 3^o de chacune de ces catégories recevront une médaille.
- Courses Jeunes** : Une coupe aux 1ers (garçons et filles) de chaque catégorie (poussin, pupille, benjamin et minime). Une médaille d'argent pour les 2èmes et une de bronze pour les 3èmes.
- Half** :
Pour le classement par équipes, 1 seul classement sera effectué sur les 5 premiers de chaque équipe (hommes et femmes confondus).

Scratch		Equipes scratch (5 Hommes et Femmes)	Vétérans	
Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
1° 600€ 1 Trophée	1° 600€ 1 Trophée	1° 600€	1° V1 1 coupe 1 magnum	1° V 1 coupe 1 magnum
2° 400€	2° 400€	2° 400€	2° V1 1 magnum	2° V = 1 magnum
3° 200€	3° 200€	3° 200€	3° V1 1 magnum	
4° et 5° 150€	4° et 5° 100€		1° V2 1 magnum	
6° au 10° 100€				
11° au 15° 1 bouteille				

Half en relais : 1 coupe, 3 bouteilles pour la 1^{ère} équipe masculine, la 1^{ère} équipe féminine et la 1^{ère} équipe mixte.

Inscriptions

par internet sur le lien suivant :

<http://www.njuko.net/dijon2022>, à partir du 15 octobre 2020

- par courrier à M. Dominique Milou - 5 rue des champs Moreaux - 21121 – Daix,
à partir du 15 octobre 2020